

### **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Gyrolab® Wash Buffer pH 11
Code du produit	P0020087, P0020096

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	Détergent
--	-----------

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise	Gyros Protein Technologies AB Uppsala Science Park 751 83 Uppsala Suède Tel: +46 18-566 300 Fax: +46 18-566 350 E-mail: <a href="mailto:information@gyrosproteintech.com">information@gyrosproteintech.com</a> <a href="http://www.gyrosproteintechnologies.com">www.gyrosproteintechnologies.com</a>
---	--

1.4. Numéro d'appel d'urgence	<b>France:</b> +33 (0)1 40 05 48 48 (Centre antipoison et de toxicovigilance de Paris) <a href="http://www.centres-antipoison.net">www.centres-antipoison.net</a> <b>Suède:</b> +46 10 456 67 00 (Swedish Poisons Information Centre)
-------------------------------	---

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008	Corrosion/irritation cutanée, Catégorie 1B, H314 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique, Inhalation, Catégorie 3, H335 Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2, H411
Information complémentaire	Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Gyrolab® Wash Buffer pH 11

Date d'émission: 2022-05-02 ID Document / Révision: D0029979 / B

GYROS PROTEIN  
Technologies

Page 2 / 12

### 2.2. Éléments d'étiquetage



#### Mention d'avertissement

Danger

#### Mentions de danger

H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P280: Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501: Eliminer le contenu/ le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

#### Informations supplémentaires

Aucun(e).

#### Identificateur de produit

Métasilicate de disodium, No.-CAS 6834-92-0, No.-CE 229-912-9  
Pyrophosphate de sodium, No.-CAS 7722-88-5, No.-CE 231-767-1

Disilicate de sodium, No.-CAS 1344-09-8, No.-CE 215-687-4  
troclosene sodium, dihydrate, No.-CAS 51580-86-0, No.-CE 220-767-7

### 2.3. Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Gyrolab® Wash Buffer pH 11

Date d'émission: 2022-05-02 ID Document / Révision: D0029979 / B

GYROS PROTEIN  
Technologies

Page 3 / 12

### 3.2. Mélanges

Composants		Classification CLP	Identificateur de produit
Métasilicate de disodium	5% - 10%	Skin Corr. 1B H314, STOT SE 3 H335	No.-CAS: 6834-92-0 No.-CE: 229-912-9 No.-Index: 014-010-00-8
Pyrophosphate de sodium	2.5% - 5%	Skin Irrit. 2 H315, Eye Irrit. 2 H319, STOT SE 3 H335	No.-CAS: 7722-88-5 No.-CE: 231-767-1
Disilicate de sodium	10% - 20%	Acute Tox. 4 H302, Skin Irrit. 2 H315, Eye Dam. 1 H318, STOT SE 3 H335	No.-CAS: 1344-09-8 No.-CE: 215-687-4
troclosene sodium, dihydrate	2.5% - 5%	Acute Tox. 4 H302, Eye Irrit. 2 H319, STOT SE 3 H335, Aquatic Acute 1 H400, Aquatic Chronic 1 H410, Ox. Sol. 2 H272, EUH031	No.-CAS: 51580-86-0 No.-CE: 220-767-7 No.-Index: 613-030-01-7

Pour le texte complet des phrases mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

#### Impuretés dangereuses

Aucun(e) à notre connaissance.

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

#### **4.1. Description des premiers secours**

<b>Inhalation</b>	Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Mettre la victime à l'air libre en cas d'inhalation accidentelle de poussière ou de fumées provenant de surchauffage ou de combustion. En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène.
<b>Contact avec la peau</b>	Un traitement médical immédiat est nécessaire car les effets corrosifs cutanés non traités donnent des blessures qui guérissent lentement et difficilement.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Protéger l'oeil intact. Consulter un ophtalmologiste.
<b>Ingestion</b>	Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Éviter le vomissement si possible. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Provoque de graves brûlures.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Aucun(e) à notre connaissance.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés** Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

**Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité** Jet d'eau à grand débit.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** En cas d'incendie, la fumée peut contenir le produit original en plus de composés non identifiés, toxiques et/ou irritants. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

### Équipement spéciaux pour la protection des intervenants

Procédure standard pour feux d'origine chimique. En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Combinaison complète de protection contre les agents chimiques.

### Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Conseils pour les non-secouristes

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

#### Conseils pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection individuelle. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Évacuer immédiatement le personnel vers des zones sûres. Ventiler la zone.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Neutraliser à l'acide. Nettoyer rapidement en balayant ou en aspirant.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir chapitre 8 et 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter l'ingestion, l'exposition des yeux et de la peau ainsi que l'inhalation de toute vapeur générée. Établir un plan d'action de premier secours avant d'utiliser ce produit. Porter un équipement de protection individuel.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver le récipient bien fermé. Conserver dans le conteneur d'origine.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

**Limite(s) d'exposition** Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

#### **Pyrophosphate de sodium (CAS 7722-88-5)**

France - Occupational Exposure Limits - TWAs (VME) 5 mg/m<sup>3</sup> TWA [VME]

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés** Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.

#### **Protection individuelle**

*Protection respiratoire* En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié. Appareil respiratoire avec filtre combiné vapeurs/particules (EN 14387).

*Protection des mains* Gants en Chloroprène. Temps de percée: . Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive.

*Protection des yeux* Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166.

*Protection de la peau et du corps* Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail. Vêtements de protection à manches longues.

*Risques thermiques* Pas de précautions spéciales.

**Contrôle d'exposition de l'environnement** S'assurer préventivement que le produit ne puisse pas se déverser dans des eaux de surface ou dans la canalisation.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>État physique</b>	Solide. Poudre granulaire.
<b>Couleur</b>	Blanc.
<b>Odeur</b>	Légère.
<b>Point de fusion/ point de congélation:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'ébullition ou point initial / intervalle d'ébullition:</b>	Non déterminé.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Gyrolab® Wash Buffer pH 11

Date d'émission: 2022-05-02 ID Document / Révision: D0029979 / B

Page 7 / 12

<b>Inflammabilité:</b>	Non déterminé.
<b>Limites inférieure et supérieure d'explosion:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'éclair:</b>	n'a pas de point d'éclair
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non déterminé.
<b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé.
<b>pH:</b>	> 11 (10 g/l d'eau)
<b>Viscosité cinématique:</b>	Non déterminé.
<b>Solubilité:</b>	Non déterminé.
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):</b>	Non déterminé.
<b>Pression de vapeur:</b>	Non déterminé.
<b>Densité et/ou densité relative:</b>	0.85 - 1.25
<b>Densité de vapeur relative:</b>	Non déterminé.
<b>Caractéristiques des particules:</b>	Non applicable.
<b>État physique</b>	Solide. Poudre granulaire.

### 9.2. Autres informations

<b>Autres caractéristiques de sécurité</b>	Pas d'information disponible.
--	-------------------------------

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

<b>10.1. Réactivité</b>	Pas d'information disponible.
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Pas de décomposition en utilisation conforme.
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas d'information disponible.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	La combustion produit des fumées nauséabondes et toxiques.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	Corrode les métaux communs.
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun sous utilisation appropriée.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Gyrolab® Wash Buffer pH 11

Date d'émission: 2022-05-02 ID Document / Révision: D0029979 / B

GYROS PROTEIN  
Technologies

Page 8 / 12

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>Toxicité aiguë</b>	<b>Métasilicate de disodium (CAS 6834-92-0)</b> Oral LD50 Rat = 1153 mg/kg (NLM_CIP) <b>Pyrophosphate de sodium (CAS 7722-88-5)</b> Oral LD50 Rat 1000 - 3000 mg/kg (JAPAN_GHS) <b>Disilicate de sodium (CAS 1344-09-8)</b> Oral LD50 Rat = 1960 mg/kg (NLM_CIP) <b>troclosene sodium, dihydrate (CAS 51580-86-0)</b> Oral LD50 Rat = 1823 mg/kg (CHEMVIEW)
<b>Corrosion/irritation cutanée</b>	Provoque de graves brûlures.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Corrosif.
<b>Sensibilisation respiratoire/cutanée</b>	Aucun(e).
<b>Cancérogénicité</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</b>	Donnée non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</b>	Donnée non disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Donnée non disponible.
<b>Propriétés perturbant le système endocrinien</b>	Produit(s) chimique(s) perturbateur(s) endocrinien(s): Disilicate de sodium (CAS 1344-09-8)
<b>Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques</b>	Provoque de graves brûlures.

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**12.1. Toxicité** Peut changer le pH de l'eau. Toxique pour les organismes

Gyros, Gyrolab, Gyrolab xPlore, Bioaffy, REXXIP et le logo Gyros sont des marques commerciales de Gyros Protein Technologies Group. Toutes les autres marques commerciales constituent la propriété de leurs propriétaires respectifs. Les produits et les technologies de Gyros Protein Technologies sont couverts par un ou plusieurs brevets et/ou des Droits de la Propriété Intellectuelle. Toutes violations sont interdites et font l'objet de poursuites judiciaires. Merci de contacter Gyros Protein Technologies AB pour plus d'informations. Les produits sont destinés à des fins de recherche uniquement et non pas à des fins de procédures de diagnostic. © Gyros Protein Technologies AB 2022.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Gyrolab® Wash Buffer pH 11

Date d'émission: 2022-05-02 ID Document / Révision: D0029979 / B

GYROS PROTEIN  
Technologies

Page 9 / 12

aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

### Métasilicate de disodium (CAS 6834-92-0)

Ecotoxicity - Freshwater Fish - LC50 96 h Brachydanio rerio 210 mg/L [semi-static] (IUCLID)

Acute Toxicity Data LC50 96 h Brachydanio rerio 210 mg/L (IUCLID)

### Disilicate de sodium (CAS 1344-09-8)

Ecotoxicity - Freshwater Fish - LC50 96 h Lepomis macrochirus 301 - 478 mg/L (IUCLID)

Acute Toxicity Data LC50 96 h Brachydanio rerio 3185 mg/L [semi-static] (IUCLID)

**12.2. Persistance et dégradabilité** Généralement une neutralisation est nécessaire avant l'introduction de rejets dans les stations d'épuration. Difficilement biodégradable.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation** Le produit peut s'accumuler dans les organismes.

**12.4. Mobilité dans le sol** Donnée non disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB** Pas d'information disponible.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien** Produit(s) chimique(s) perturbateur(s) endocrinien(s): Disilicate de sodium (CAS 1344-09-8)

**12.7. Autres effets néfastes** Pas d'information disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Résidus de produit / produit non utilisé** Eliminer le produit compte tenu de la réglementation locale en vigueur.

**Emballages contaminés** Eliminer comme le produit non utilisé.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Gyrolab® Wash Buffer pH 11

Date d'émission: 2022-05-02 ID Document / Révision: D0029979 / B

GYROS PROTEIN  
Technologies

Page 10 / 12

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

<b>ADR/RID</b>	UN 3262. Nom d'expédition des Nations unies: SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (Métrasilicate de disodium). Classe 8. Groupe d'emballage II. Étiquettes ADR/RID 8+ENV. Dangereux pour l'environnement: Oui Code de classement C6. Numéro d'identification du danger 80. Quantité limitée 1 kg. Quantité exceptée E2. Code de restriction en tunnels E
<b>IMDG</b>	UN 3262. Nom d'expédition des Nations unies: CORROSIVE SOLID, BASIC, INORGANIC, N.O.S. (Disodium metasilicate). Classe 8. Groupe d'emballage II. Étiquettes IMDG 8+ENV. Quantité limitée 1 kg. Quantité exceptée E2. No EMS F-A, S-B. Polluant marin: Oui.
<b>IATA</b>	UN 3262. Nom d'expédition des Nations unies: Corrosive solid, basic, inorganic, n.o.s. (Disodium metasilicate). Classe 8. Groupe d'emballage II. Étiquettes IATA 8+ENV. Instructions de conditionnement (avion de ligne): 859 (15 kg). Instruction d'emballage (LQ): Y844 (5 kg). Instructions de conditionnement (avion cargo): 863 (50 kg).
<b>Navigation fluviale ADN</b>	UN 3262. Nom d'expédition des Nations unies: SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (Métrasilicate de disodium). Classe 8. Groupe d'emballage II. Étiquettes ADN 8+ENV. Code de classement C6. Quantité limitée 1 kg. Quantité exceptée E2.
<b>Autres Informations</b>	*****Vérifiez la classification de transport!*****

### RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Informations réglementaires** Composants au sens de la Règlement (CE) 648/2004:  
>=5%; <15%: phosphonates  
désinfectants

**Métasilicate de disodium (CAS 6834-92-0)**

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

**Pyrophosphate de sodium (CAS 7722-88-5)**

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

**Disilicate de sodium (CAS 1344-09-8)**

TEDX (The Endocrine Disruption Exchange) - Potential Endocrine Disruptors Present

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Substances Present

EU - REACH (1907/2006) - List of Registered Intermediates Present ([215-687-4])

**troclosene sodium, dihydrate (CAS 51580-86-0)**

EU - Biocides (2007/565/EC) - Substances and Product-Types Not to Be Included in Annexes I, IA and IB to Directive 98/8/EC Product type: 9

EU - Biocides (1062/2014) - Annex II Part 1 - Supported Substances 346 Product type 2, 3, 4, 5, 11, 12 (220-767-7)

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique** Non demandé.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

**Révision** Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 9, 11, 12, 15.

**Signification des abréviations et acronymes utilisés** Aucun(e).

**Libellés des phrases mentionnées aux sections 2 et 3**  
EUH031: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.  
H272: Peut aggraver un incendie; comburant.  
H302: Nocif en cas d'ingestion.  
H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H315: Provoque une irritation cutanée.  
H318: Provoque des lésions oculaires graves.  
H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

## Gyrolab® Wash Buffer pH 11

Date d'émission: 2022-05-02 ID Document / Révision: D0029979 / B

GYROS PROTEIN  
Technologies

Page 12 / 12

H335: Peut irriter les voies respiratoires.  
H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### Autres informations

Prendre connaissance du mode d'emploi dans l'étiquette.

### Clause de non-responsabilité

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

### Modifications effectuées en cas de révisions

Version A (30.11.2017): Première édition  
Version B (28.04.2022): Modifications dans la rubrique 9